

# COMMUNIQUE PRESSE CHARTRE QUALITE NUTRITION EQUINE CNEF

## CHARTRE QUALITE CNEF

La Charte Qualité CNEF signée le 01/07/2007 par les 11 marques adhérentes au CNEF (Derby, Destrier, DP Nutrition, Dynavena, Equigold, Lambey, Royal Horse, Sanders, Spillers, Troffy, UAR) permet de répondre parfaitement aux exigences de la FEI, des Codes des Courses et de l'AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage). Cette charte a reçu l'approbation des instances officielles (France Galop, Cheval Français, Fédération Nationale des courses Françaises (FNCF), Société Hippique Française (SHF)). La charte qualité CNEF pourra évoluer en fonction de la législation en concertation et en partenariat avec ces instances officielles.

Les adhérents du CNEF s'engagent sur des contrôles très spécifiques :

### **Les contaminants alimentaires :**

- \*Des contrôles systématiques et aléatoires en usines à réception des matières 1° et au niveau des produits finis.
- \*Des analyses faites par le LCH (Laboratoire des Courses Hippiques) .
- \*Des cahiers des charges rigoureux auprès des fournisseurs des matières 1° .

### **La formulation des aliments :**

- \*Un engagement de service au niveau des contraintes spécifiques liées à la contamination éventuelle des matières premières.

### **Les achats de matières premières :**

- \*Sélection stricte des fournisseurs de matières 1° au travers d'un cahier des charges spécifique cheval.
- \*Audit des fournisseurs de matières premières.
- \*Prise d'échantillon de chaque matière 1° (identifiée, conservée pendant 6 mois en échantillothèque).
- \*Maîtrise du transport des matières 1° (produits transportés, nettoyage des camions).
- \*Maîtrise du stockage des matières 1° (réception, traçabilité).

### **La fabrication des aliments :**

- \*Le matériel des usines est conçu de manière à permettre un nettoyage et un entretien efficace.
- \*Détail des moyens mis en œuvre (dosage, mélange, conditionnement...)
- \*Documents de référence et enregistrement (planning de fabrication vrac, sac et conditionnement)
- \*Tout aliment cheval est identifié et conservé dans une échantillothèque en usine pendant DLV\* + 2 mois\* ((\*)= ce délai correspond à la durée de vie de l'aliment + le temps de réaction d'un contrôle anti-dopage sur un cheval qui est de 2 mois maximum)

### **les livraisons :**

- \*Maîtrise du chargement du produit fini et des produits qui ont précédés celui-ci.
- \*Maîtrise des techniques de vidange et de nettoyage des cellules vrac des camions (document de traçabilité lié au chargement).
- \*Choix d'un ordonnancement des chargements des camions (document de traçabilité)
- \*Procédure d'éventuel rappel de produit non conforme( document de traçabilité lié au rappel et au devenir du produit)
- \*Gestion de toute réclamation client

### **Les contrôles :**

- \*Une personne est désignée en usine pour gérer les contrôles et les essais de conformité vis à vis d'éventuels contaminants naturels
- \*Mise en place d'un cadencier pour contrôler les matières 1° et les produits finis
- \*Conservation des bulletins d'analyse (plan de contrôle)
- \*Toute nouvelle matière 1° est soumise au cadencier cité plus haut avec conservation des analyses
- \*Mise en place d'une veille CNEF concernant les matières 1° (éventuelles contaminations)
- \*Mise en place d'une cellule d'information Cnef en cas d'éventuelle pollution de matière 1° (information en interne Cnef, Fournisseur concerné et Partenaires de la filière )

### **Les audits :**

- \*Les risques de contaminations naturelles des aliments chevaux sont intégrés dans les audits en usine (conservation des documents audits)
- \*Mise en commun Cnef des rapports d'audits dans un compte rendu annuel Cnef rédigé par les Responsables Qualité des adhérents Cnef
- \*Remise des rapports au comité de pilotage Cnef pour une éventuelle exploitation des Syndicats (Snia et Coop de France).

### **Les modalités de suivi de pilotage :**

- \*Réunion bilan annuel de la Commission de pilotage de la charte Cnef avec les représentants des services qualité des adhérents CNEF, du Président du CNEF et d'un Représentant des Syndicats (Snia et Coop de France).
- \*la Commission de pilotage examine l'ensemble des points de la charte (application de la charte, bilan mat 1° et produit fini , bilan des audits , plan d'actions en cours...).
- \*Synthèse annuelle en réunion CNEF avec résolution des points à améliorer.
- \*Participation au bilan annuel des Partenaires de la filière cheval.

Cette démarche unique en Europe et dans le Monde , permet de positionner les marques d'aliments membres du CNEF comme un authentique partenaire de la filière cheval.

Le CNEF , spécialiste en Nutrition Equine est parfaitement conscient des enjeux légaux , économiques et financiers de la filière cheval , dans le plus grand respect et le bien être des chevaux en France.

Le Cnef  
01/12/2007

